



## MSC CRUISES SA SIGNE LA PROLONGATION DE LA FACILITE DE CREDIT RENOUVELABLE DE EUR 600 MILLIONS

**Genève, Suisse, le 9 Septembre 2021** – MSC Cruises SA a le plaisir d'annoncer la signature, le 6 septembre 2021, d'une prolongation de 364 jours de sa facilité de crédit renouvelable (RCF) de 600 millions d'euros. La facilité devait initialement expirer en février 2022 et a maintenant été prolongée jusqu'en février 2023.

La société remercie toutes les banques participant à cette transaction, pour leur confiance et leur soutien continus.

### Informations concernant les emprunts obligataires de MSC Cruises SA :

Nom	MSC CRUISES 17-23
ISIN	CH0370943562
Date d'échéance	14.07.2023
Nom	MSC CRUISES 16-21
ISIN	CH0341725890
Date d'échéance	30.11.2021

### NOTE:

*Les informations contenues dans ce communiqué peuvent concerner des indications, des attentes, des croyances, des plans, des intentions ou des stratégies concernant l'avenir. Ces déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes. Toutes les déclarations prévisionnelles incluses dans ce communiqué sont basées sur les informations dont dispose MSC Cruises SA à la date du présent communiqué ad hoc et peuvent être affectées par des nombreux facteurs. Nous n'assumons aucune obligation de mise à jour de ces déclarations prospectives.*

*Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat de titres.*

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

Luca Biondolillo  
Chief Communications Officer  
luca.biondolillo@msccruises.com